

Nombre de membres :

- En exercice : 33
- Présents : 31
- Représentés : 5
- Absents : 2
- Ne prend pas part au vote : 0
- Quorum : 17



Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 059-215902917-20251210-2025_97-DE



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
- Séance du VENDREDI 10 DÉCEMBRE 2025 -

Convocation adressée le 4 décembre 2025
Effectif légal : 33 - Nombre de membres en exercice : 33

Le président ouvre la séance à 18 heures 04 et fait effectuer l'appel nominal.

SONT PRÉSENTS :

M. Stéphane WILMOTTE, **MAIRE**,

Mmes & MM. Caroline GIGAREL, Aude VAN CAUWENBERGE, Geneviève LARVOR, Didier WASTERLAIN, Malika BOUDINA, Stéphane DUFOUR, Marie-Catherine FLINOIS, David VAN DEN BROECK, **ADJOINTS AU MAIRE**,

Mmes & MM. Alexis DUBUISSON, Danièle LAURENT, Bernard BONDUE, Annie FROMENT, Michel TRIGAUT, Philippe DIREZ, Nicole DUFOUR, Malika LOTTEGIER, Olivier MARTIN, Laetitia POLIN/ROLAND, Maxime ABRAHAM, Patrick BARRÉ, Christophe FORIEL, Brigitte ROULY, Gilles BECQUET, Quentin MABILLE, Marie-Louise QUESTEL **CONSEILLERS MUNICIPAUX**,

ABSENTS ayant donné POUVOIR : M. Antony LARROQUE à Mme Aude VAN CAUWENBERGE, M. Fabien CLOEZ à Mme Danièle LAURENT, Mme Audrey DELVAS à Mme Nicole DUFOUR, Mme Ophélie FAROUX à Mme Caroline GIGAREL, M. Vincent BOTTEAU à M. Quentin MABILLE,

ABSENTS : Mme Kelly BAILLON, M. Michel WILLAME,

Le Président ayant ouvert la séance et fait effectuer l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Monsieur Maxime ABRAHAM est désigné pour remplir cette fonction.

ACQUISITION DES PARCELLES CADASTRÉES BM 71 ET BM 106
PROCHE DU CIMETIÈRE COMMUNAL

| | | | |
|-------------------|-----------------------------|--------------------|------------------|
| N° Acte : 2025-97 | Date de l'acte : 10.12.2025 | Commune d'HAUTMONT | N° Domaine : 3.1 |
|-------------------|-----------------------------|--------------------|------------------|

À la suite de plusieurs demandes d'usagers concernant la nécessité d'augmenter la capacité d'inhumation du cimetière communal, la commune a identifié des parcelles attenantes au site, aujourd'hui disponibles à l'acquisition.

Leur achat permettrait d'engager l'extension du cimetière dans des conditions d'aménagement cohérentes et adaptées aux besoins exprimés.

Il s'agit d'un ensemble de deux parcelles agricoles, appartenant à Monsieur et Madame NISOL, cadastrées BM 71 et BM 106 d'une contenance respective de 2 699 m² et 4 814 m².

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2241-1,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, notamment l'article L.1111-1 qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier et immobilier,

VU les demandes récurrentes des administrés d'augmenter la capacité d'inhumation du cimetière communal,

VU l'accord donné par Monsieur et Madame NISOL par lettre réceptionnée en date du 24 octobre 2025 sur les conditions de l'opération,

VU la note de synthèse adressée aux élus municipaux,

CONSIDÉRANT la volonté de la commune d'étendre son cimetière communal,

CONSIDÉRANT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de son exécution ou via l'application Télérecours (www.telerecours.fr),

AYANT ENTENDU L'EXPOSÉ DE M. Didier WASTERLAIN, ADJOINT, ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Membres présents et représentés : 31

- **DÉCIDE** l'acquisition des parcelles cadastrées BM 71 et BM 106 d'une contenance respective de 2 699 m² et 4 814 m² appartenant à Monsieur et Madame NISOL, domiciliés au 658 rue de la Mare à Touques 14800 TOURGEVILLE.
- **RÉALISE** l'opération moyennant le prix de 5 300 € (CINQ MILLE TROIS CENTS EUROS).

| | | | |
|-------------------|-----------------------------|--------------------|------------------|
| N° Acte : 2025-97 | Date de l'acte : 10.12.2025 | Commune d'HAUTMONT | N° Domaine : 3.1 |
|-------------------|-----------------------------|--------------------|------------------|

- **PRÉCISE** que l'acquisition devra intervenir dans un délai de six mois à compter de la notification de la présente délibération au propriétaire. Passé ce délai, l'acquisition sera considérée comme caduque.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer l'acte à intervenir en l'étude de Me Emmanuel Deltour notaire à Avesnes-sur-Helpe ainsi que tout document afférent à ce dossier.
- **DIT** que le montant de la dépense sera imputé sur les crédits prévus à cet effet, aux Chapitre, Nature et Fonction du Budget qui s'y rapporte.

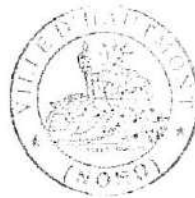
Annexes :

- Les relevés cadastraux
- Le plan cadastral
- La lettre d'intention

Le secrétaire de séance,



Maxime ABRAHAM



Le Maire,



Stéphane WILMOTTE

Certifié exécutoire

compte tenu de la transmission

en Sous-Préfecture le : 18/12/2025

de la mise en ligne le : 22/12/2025

| | | | |
|-------------------|-----------------------------|--------------------|------------------|
| N° Acte : 2025-97 | Date de l'acte : 10.12.2025 | Commune d'HAUTMONT | N° Domaine : 3.1 |
|-------------------|-----------------------------|--------------------|------------------|

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le



ID : 059-215902917-20251210-2025_97-DE

Carte d'identité de la parcelle 291 BM 71 - HAUTMONT

| | | | | | |
|-----------|------|----------|----------|--------------|-------------------------|
| Année MAJ | 2024 | Commune | HAUTMONT | N° de compte | N00203 |
| Dép. | 59 | Section | BM | Surface | 2 699,00 m ² |
| Dir. | 2 | Parcelle | 71 | Adresse | LES QUATORZE B025 |
| | | | | Rivoli | |

Ayant droits de la parcelle

| Droit | Propriétaire | Date de naissance | Numéro MAJIC | Adresse du propriétaire |
|-------|----------------------|-------------------|--------------|--|
| [P] | Monsieur NISOL ALAIN | 17/05/1954 | MDSRGQ | 658 RUE DE LA MARE A TOUQUES LES HAUTS DE DEAUVILLE 14800 TOURGEVILLE |

[P] - Propriétaire

Locaux

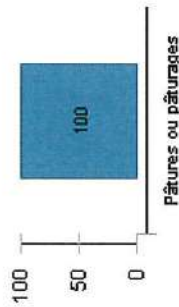
Aucun local renseigné sur cette parcelle.

Subdivisions fiscales

Règlement et emprise (m²)

Antériorité

Pâtures ou pâturages (2699 - 100%)



Date acte 21/02/2022

Primitive

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 059-215902917-20251210-2025_97-DE



Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le



ID : 059-215902917-20251210-2025_97-DE

Carte d'identité de la parcelle 291 BM 106 - HAUTMONT

| | | | | | |
|-----------|------|----------|----------|--------------|-------------------------|
| Année MAJ | 2024 | Commune | HAUTMONT | N° de compte | N00203 |
| Dép. | 59 | Section | BIM | Surface | 4 814,00 m ² |
| Dir. | 2 | Parcelle | 106 | Adresse | LES QUATORZE |
| | | | | Rivoli | B025 |

Ayant droits de la parcelle

| Droit | Propriétaire | Date de naissance | Numéro MAJIC | Adresse du propriétaire |
|-------|----------------------|-------------------|--------------|--|
| [P] | Monsieur NISOL ALAIN | 17/05/1954 | MDSRGQ | 658 RUE DE LA MARE A TOUQUES LES HAUTS DE DEAUVILLE 14800 TOURGEVILLE |

[P] - Propriétaire

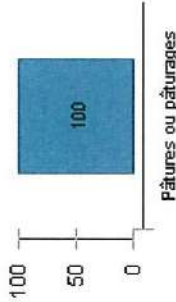
Locaux

Aucun local renseigné sur cette parcelle.

Subdivisions fiscales

Règlement et emprise (m²)

Pâturages ou pâturages (4814 - 100%)



Antériorité

Date acte 21/02/2022
Primitive

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 059-215902917-20251210-2025_97-DE



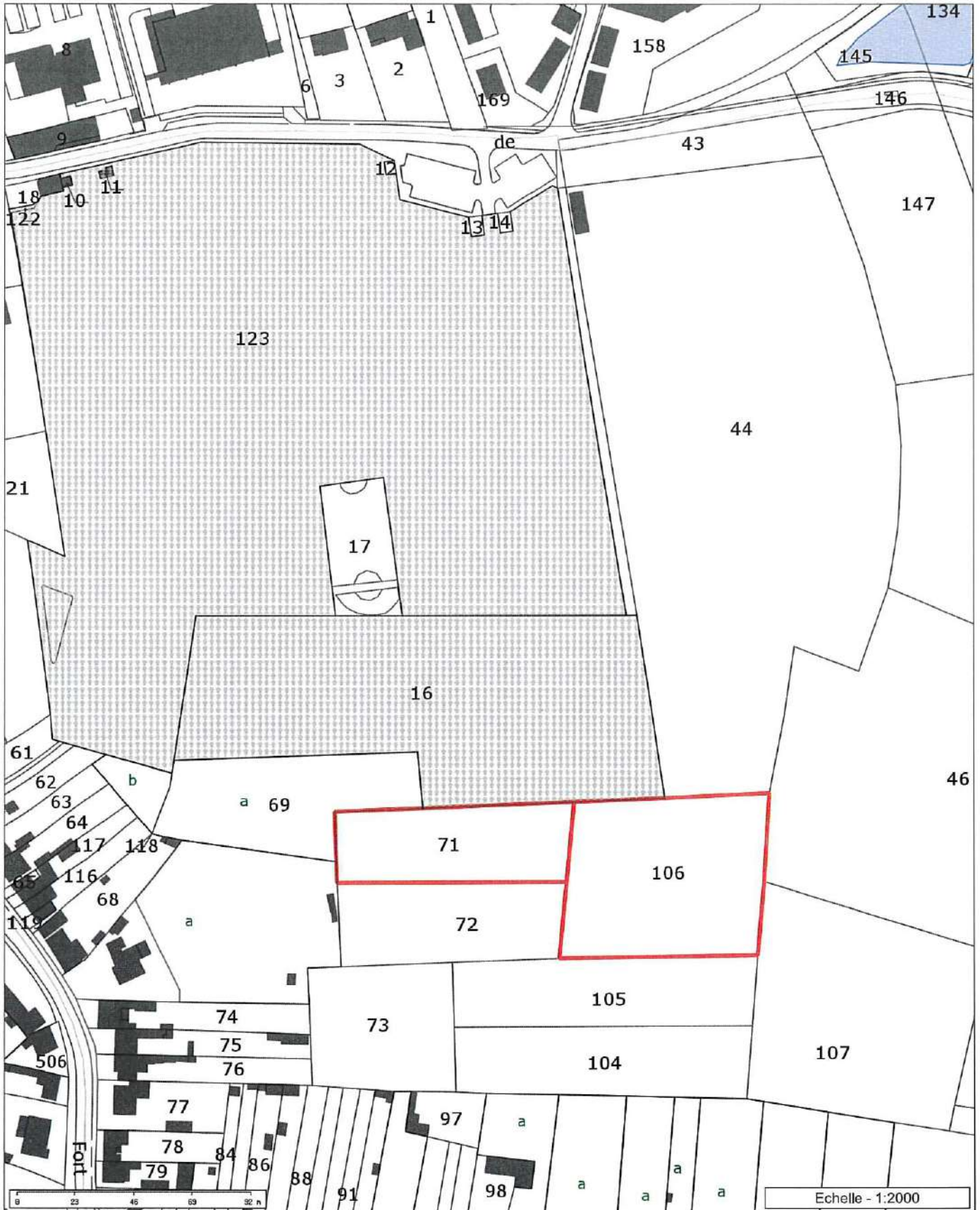
Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le



ID : 059-215902917-20251210-2025_97-DE



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025


Publié le



ID : 059-215902917-20251210-2025_97-DE



| | |
|--|---------------------------------|
| Arrivé: 2025.04981 | Hautmont |
| Bon pour accord rachat parcelles cimetière | |
| Reçu: 24/10/2025 | ELUS - S. WELUS - C. GDGS |
| Rep: 23/11/2025 | - DDGS/URBA |
| DGS | DGA |



Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 059-215902917-20251210-2025_97-DE

*Le Maire
Mme S. L...*
→ Urbanisme
D. Gale
Mme Gigarel

Le mardi 30 septembre 2025

Service **Urbanisme et Habitat**

Affaire suivie par Mme Shérine CLAES

urbanisme@mairie-hautmont.fr

Réf: UL25/60 - SC

M. et Mme Nisol

658 rue de la Mare à Touques

14800 TOURGEVILLE

Objet : Proposition de rachat de parcelles

Monsieur et Madame Nisol,

Suite à nos échanges concernant les parcelles agricoles vous appartenant, situées à proximité du cimetière d'Hautmont cadastrées BM 71 et BM 106 d'une contenance respective de 2699 m² et 4814 m², je vous confirme la volonté de la commune d'acquérir ces parcelles. Nous vous proposons d'acquérir ces parcelles pour un montant de 5300€.

Si cette offre retient votre attention, je vous saurais gré de bien vouloir nous retourner un exemplaire de la présente lettre, dûment daté et signé, revêtu de la mention « Bon pour accord ».

L'acquisition pourra intervenir dès que le Conseil Municipal aura délibéré à ce sujet lors de sa prochaine session. Le présent compromis sera réitéré par acte notarié, devant Me Deltour notaire à Avesnes-sur-Helpe. À ce titre, vous vous engagez à fournir à l'étude notariale l'ensemble des pièces et renseignements nécessaires à la rédaction de l'acte.

Veuillez agréer, Monsieur et Madame Nisol, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Bon pour Accord
le 22 octobre 2025



Stéphane WILMOTTE



Maire d'Hautmont

Stéphane Wilmotte



Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le



ID : 059-215902917-20251210-2025_97-DE